

ASSEMBLÉE MENSUELLE

#05-2013

Lundi 13 mai 2013

Présents : Maire : Michel LeBlond
Conseillère: Rinette Parent
Conseiller : Gino Couturier
Conseiller : Daniel St-Germain
Secrétaire : Evelyn Therrien

Absent : Conseiller : Alain Ouellette

Le Maire ouvre la réunion à 20 h par la prière.

05-2013(1): Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Conseiller St-Germain que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Appuyé par la Conseillère Parent.

Adopté

05-2013(2): Lecture et adoption du procès-verbal:

Proposé par Conseiller Couturier que le procès-verbal #04-2013 soit accepté tel que présenté. Secondé par la Conseillère Parent.

Adopté

05-2013(3): Présentation et adoption des états financiers de 2012:

Proposé par Conseillère Parent, appuyer du Conseiller Couturier que les états financiers de 2012 soient acceptés tel que présenté avec un déficit global de 4,484\$. Fond fonctionnement général consolidé un déficit de 8,685\$ et dans le fond fonction d'eau et d'égout un surplus de 4,201\$

Adopté

05-2013(4): Adoption des factures de mars:

La Conseillère Parent propose que le paiement des factures d'avril soit accepté tel que présenté au montant de 11,670.82 \$. Secondé par Conseiller Couturier.

Adopté

05-2013(5): Troisième lecture arrêtée no 29.02:

Conseiller Couturier propose que l'arrêté #29.02, arrêté relatif au Plan rural de Rivière-Verte, soit autorisé et fasse l'objet de la troisième lecture (entier).

Adopté

05-2013(6): Rapport des comités:

A) Département des loisirs :

Conseiller St-Germain propose que se rapport soit accepté tel que présenté.
Appuyé de la Conseillère Parent.

Adopté

B) Département des Finances et Évaluation des employés:

Conseillère Parent propose que son rapport soit accepté tel que présenté.
Appuyé du Conseiller St-Germain.

Adopté

C) Département eau, égouts et voirie:

Conseiller Couturier propose que son rapport soit accepté tel que présenté.
Secondé par la Conseillère Parent.

Adopté

D) Département sécurité:

Conseiller St-Germain proposa que son rapport soit accepté tel que présenté.
Secondé par la Conseillère Parent.

Adopté

05-2013(7) Période de questions :

Durant la période de question un citoyen demande que les tables situées sur la piste cyclable soient enlevées durant la saison hivernale pour ne pas les faire brisées.

05-2013(8): Prochaine réunion mensuelle:

La prochaine réunion mensuelle aura lieu lundi 10 juin 2013

05-2013(9): L'ajournement:

Proposé par Conseillère Parent à 21 h

Secrétaire municipale

Maire